

journalistes



Sur la photo d'équipe, de gauche à droite. En haut: Brigitte Lousberg, Hervé Verloes, François Ryckmans, Laurie Dieffembacq, Mehmet Koksal, Daniel Nokin, Eric Lekane, Sophie Devillers, Roger Pint, Anne-Sophie Leurquin, Gérard Gaudin, Samuel Sinte, Vinciane Votron, François Brabant. En bas: Odile Leherte, Tanja Milevska, Chloé Andries, Philippe Bodeux. Photo Marc Simon.

Assemblée générale

Un Conseil AJP encore plus jeune et plus féminin

Sommaire

Belga

La nouvelle rédaction, sur un seul plateau, crée plus de contacts entre les journalistes. 2

Judiciaire

RTL condamnée pour le licenciement abusif d'un journaliste. 3

Avis de recherche

L'ULB rassemble des documents anciens sur les salles des rédactions des médias: plans, photos... 7

Presse écrite

Les chiffres 2014 de la diffusion payante sont sortis: baisse quasi générale, malgré le numérique. 7

Ses 21 membres ont été élus pour quatre ans lors de l'assemblée générale de fin février.

Des applaudissements pour les nouveaux élus, des remerciements pour les partants. Des comptes et budgets approuvés. Un rapport 2014 salué. Une convivialité souriante autour des pains garnis et d'un très honnête Corbières.

L'assemblée générale de l'AJP, organisée le 28 février à Bruxelles, était particulière puisqu'on y renouvelait pour quatre ans les 21 mandats du Conseil de direction. Ce n'était pas qu'une formalité: les électeurs pouvaient émettre un refus pour chacun des candidats, et trois mandats étaient sollicités par plusieurs personnes. Après une présentation en 60 secondes chrono par chacune et chacun (dont deux par vidéo interposée), les 102 votes exprimés ont constitué un Conseil encore plus jeune et encore plus féminin que le précédent dont on avait souligné ces qualités en 2011.

La moyenne d'âge du nouveau Conseil est de 40,7 ans, contre 44 ans pour le précédent et 49,4 ans pour l'antépénultième. Il compte 9 femmes (soit 3 de plus) et 10 nouvelles têtes. Trois chiffres encore: la répartition entre les types de médias est bien équilibrée avec 9 membres qui travaillent en presse écrite, 9 dans l'audiovisuel et 3 qui sont multimédias.

Si certains des « anciens » avaient déjà quitté récemment le Conseil en changeant de métier (Christophe Cordier, Adrienne Nizet), d'autres ont fait leurs adieux parce qu'ils ne se représentaient pas. Gabrielle Lefèvre détient assurément le record de la fidélité au Conseil au point que personne ne pouvait dire le nombre exact de mandats qu'elle y a exercés. Michèle Michiels, Camille de Marcilly, Albert Jallet, Alain Dewez et Marc Simon ont tous été également chaleureusement remerciés pour leur engagement.

On verra en page 5 le trombinoscope du nouveau Conseil, précédé des échos de l'année 2014 et suivi du mode d'emploi de la nouvelle plateforme numérique pour les journalistes freelance, lancée lors de l'AG.

Dossier pages 4 à 6

L'AJP a son nouveau Conseil d

Ses 21 membres ont été élus lors de l'assemblée générale qui fut aussi l'occasion d'évoquer les activités de 2014 et les projets en construction, dont la plateforme pour les freelances.

Neuf coups d'œil sur l'année 2014

Innovation cette année, le rapport d'activités 2014 de l'AJP était en ligne (www.ajp.be/ag2015/), avant l'AG, sous une forme dynamique. On pointera ici les éléments saillants de ce document.

► **MEMBRES.** Fin 2014, l'AJP comptait 2.043 membres, toutes catégories confondues. Parmi eux : 149 stagiaires, 87 étudiants, 79 journalistes honoraires et 22 collaborateurs de presse. Chez les journalistes professionnels, le taux d'affiliation est de 76%.

► **DEONTOLOGIE.** En avril 2014, le CDJ a rendu un avis sur plainte déposée par l'AJP en 2013 contre Sudpresse. La plainte de l'AJP visait la titraille de Une, et non les articles écrits par les journalistes en pages intérieures. Le CDJ conclut à de nombreux manquements à la déontologie.

► **AIDES INDIVIDUELLES.** En 2014, 20 nouveaux dossiers ont été confiés à nos avocats : 10 dossiers concernent la fiscalité des droits d'auteur : l'ISI a ciblé une vingtaine de correspondants de *L'Avenir* entièrement rémunérés en droits d'auteur. L'AJP défend en justice 10 d'entre eux. Les autres dossiers sont relatifs à des faits de harcèlement (2), de licenciement (3),

de droit à l'image (1), de droits d'auteur sur des photos (1), de non-paiement des cotisations pour la pension (2), de violences policières (1). Cinq litiges plus anciens – licenciement (1), responsabilité civile (2), faux indépendants (2) – font l'objet d'une procédure en appel.

► **DROITS D'AUTEUR.** L'AJP et les éditeurs de journaux ont obtenu une décision anticipée portant sur le protocole négocié en presse quotidienne. L'administration fiscale admet que les journalistes salariés peuvent bénéficier de droits d'auteur, outre leur salaire, dès lors que le montant de droits ne dépasse pas 25% de l'ensemble des montants perçus. De son côté, l'ONSS n'a pas manifesté d'intention de soumettre à cotisations sociales les montants perçus par les journalistes salariés au titre de droits d'auteur. Mais un arrêt de la Cour de cassation jette le trouble dans ce dossier : il conclut que les droits voisins versés à des artistes salariés sont soumis à ONSS.

► **FUSION AJP – AJPP.** Etape importante, en août 2014, dans le long chantier vers la fusion entre l'AJP et l'Association de la presse périodique : un protocole d'accord préparatoire à une convention de fusion a été rédigé. Il rappelle les principes déjà décidés par les assemblées générales des deux associations. Il précise la structure de la future entité, les modalités d'intégration des membres AJPP, le type de documents (cartes) qui seront émis selon les catégories de membres et les services spécifiques qui seront rendus aux journalistes et aux collaborateurs de la presse spécialisée. Quant aux actifs de l'AJPP (notamment un immeuble bruxellois), il est prévu d'en confier la gestion à une Fondation à créer. Celle-ci serait administrée par l'AGJPP et comprendra, au moins

pour le premier mandat, des administrateurs issus de l'AJPP. La dissolution de l'AJPP-VJPP interviendra après la création de cette Fondation.

► **FORMATIONS PERMANENTES.** L'an dernier, AJPro a comptabilisé 36 formateurs, 52 formations, 117 médias participants, 261 personnes différentes enregistrées et 303 inscriptions enregistrées, ce qui indique qu'il y a parfois plusieurs inscriptions pour une seule personne : les participants reviennent. L'offre a été largement étoffée depuis la création d'AJPro (avril 2013) jusqu'à ce jour, puisque nous sommes passés de 25 à 90 formations par catalogue.

Nous avons fait des démarches auprès des commissions paritaires afin d'être agréé comme opérateur de formation. La CP 329.02 a accepté de nous agréer en 2013 et en 2014 pour les formations « Réaliser un webdocumentaire » et la « Summer school ». Ceci permet aux journalistes, toutes commissions confondues, de bénéficier du régime de congé-éducation payé lorsqu'ils suivent l'une de ces deux formations. Pour 2015, 2016 et 2017, la CP 329.02 agréé l'ensemble du programme AJPro.

► **LE FONDS POUR LE JOURNALISME.** En 2014, le Fonds qui fêtait son cinquième anniversaire a soutenu 24 projets pour un montant total de 180.837 euros (des bourses de 2.300 à 17.000 euros). En termes de diffusion/publication, 22 projets ont abouti en 2014. Ils sont tous présentés sur le site du Fonds.

► **JOURNALISTES EN CLASSE.** Environ 70 journalistes se sont rendus 373 fois dans les écoles (30 rencontres de moins qu'en 2013).

► **LES ÉTUDES.** L'AJP a été mandatée par le ministère de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances (Fédération Wallonie-Bruxelles) pour réaliser la deuxième édition de l'étude de l'égalité et de la diversité en presse quotidienne belge francophone. Par ailleurs, l'AJP a remporté l'appel d'offre du Service Jeunesse de la FWB pour la réalisation d'une étude sur l'image et la représentation des jeunes de 3 à 30 ans en presse quotidienne. Les résultats de ces deux études seront publiés au cours de l'année 2015.



Gabrielle Lefèvre faisant ses adieux au conseil de direction. Photo Marc Simon

la direction pour 2015-2019

Photos : Marc Simon



François Ryckmans

Président

61 ans. Responsable, à la RTBF, de la formation des journalistes. L'aîné du Conseil entame sa 2^e présidence. Passion : les découvertes.



Jean-Christophe Adnet

Audiovisuel public

39 ans. Journaliste à la RTBF, il a reçu avec Adrien Lassere le Prix du Public au Festival 2013 du Grand Reportage au Touquet.



Hervé Verloes (*)

Cameramans

31 ans. Indépendant, il a fondé « Pokitin », sa société de production audiovisuelle. Signe particulier : complètement geek.



Philippe Bodeux

Vice-président

41 ans. Chef du bureau liégeois du *Soir*, administrateur de la Maison de la presse de Liège, saxophoniste et boulanger amateur.



Eric Van Duyse

Audiovisuel privé

48 ans. Journaliste tout terrain à RTL-TVI et membre de longue date du Conseil AJP. S'investit aussi dans le travail humanitaire.



Roger Pint

Presse germanophone

42 ans. Salarié à la BRF, il s'est assuré aussi du soutien du *Grenz Echo* pour ce mandat. Préfère le rock metal aux carnivals !



Odile Leherte (*)

Secrétaire

31 ans. Travaille à la RTBF-radio. Prix Belfius 2011. Passionnée de grands voyages, pour les gens et la bonne cuisine.



Daniel Nokin

Télévisions locales

52 ans. Rédacteur en chef de *Canal C*, la télé locale namuroise, depuis cinq ans et demi, après de nombreuses années à RTL-TVI.



Vinciane Votron (*)

Hainaut-Namur

35 ans. Travaille à *No Télé*, la TVL de Tournai, et à l'UCL. Ne manque jamais son cours de tennis du samedi, sauf pour l'AG de l'AJP.



Samuel Sinté (*)

Trésorier

38 ans. Journaliste à *L'Avenir / Namur*. On le suit dans le DVD de l'AJP « Profession journaliste ». Pratique l'escalade et le judo.



Gérard Gaudin (*)

Agences

55 ans, journaliste à l'agence *Belga* où il est délégué AJP. Spécialiste des questions de défense. Une passion ? « Mon travail ».



Brigitte Lousberg (*)

Liège

55 ans. Indépendante, notamment pour *Télé Vesdre*, cette Verviétoise est aussi enseignante. Aime la marche et la gymnastique.



Sophie Devillers (*)

Presse quotidienne

35 ans. A *La Libre Belgique*, elle est spécialisée en sciences. Cette marathonnienne court les 20 km de Bruxelles en moins de 2 heures.



Chloé Andries

Indépendants

31 ans. Freelance pour le papier et le web, Française, bloggeuse spécialiste des religions. A « fait » le GR20 dans les Alpes et en Corse.



Eric Lekane

Luxembourg

56 ans. Depuis 28 ans à *L'Avenir / Luxembourg*, bureau de Marche. Attaché à la défense des jeunes et accroc à la tarte aux poires.



François Brabant (*)

Presse périodique

33 ans. Journaliste politique au *Vif/L'Express*, Prix Belfius 2011, enseignant, passionné de cyclisme et coureur amateur.



Mehmet Koksal

Indépendants

37 ans. Freelance multimédias, travaille aussi pour la FEJ et comme interprète assermenté. Est enfin admis à entrer aux Etats-Unis...



Tanja Milevska (*)

Bruxelles-Brabant

33 ans. Correspondante freelance pour l'agence macédonienne *Meta* et pour AP. Comédienne amateur, danseuse jazz et fan d'échec.



Anne-Sophie Leurquin

Presse électronique

38 ans. Au *Soir.be* depuis douze ans. Adore lire romans, BD, presse et son smartphone. « Je suis une geek qui aime le papier ».



Laurie Dieffembacq (*)

Presse photo

24 ans. Freelance, essentiellement pour *Belga*. La Benjamine du Conseil mate beaucoup les hommes en short. Sur les terrains de foot.



Catherine Ernens

Mandat non désigné

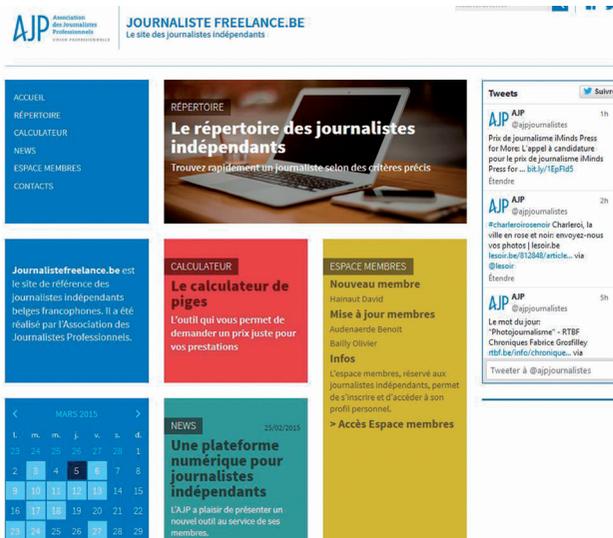
40 ans. Journaliste à *L'Avenir*. Elle fut déjà membre du Conseil voici une douzaine d'années. Aime les danses africaines et orientales.

(*) Nouveaux au Conseil.

JournalisteFreelance.be est lancée !

La plateforme numérique pour les indépendants sera utile à plus d'un titre. Visite guidée.

Comment consolider la situation des journalistes indépendants ? « Construire en dur », avait répondu l'AJP voici une quinzaine de mois. L'idée de créer une plateforme proposant une série de services pour les freelances dont celui, ambitieux, de commercialiser leurs productions, s'est concrétisée. Ce fut possible grâce à un premier coup de pouce financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au travail de Benoit Audenaerde, webmaster de l'AJP, avec le concours de la société Vertige. Présentées lors de l'assemblée générale de l'AJP, le 28 février, les premières fonctionnalités opérationnelles de Journalistefreelance.be concernent le répertoire, le calculateur de pège, les news et l'agenda.



Cet outil vient donc compléter d'autres actions de l'AJP en matière de sensibilisation (Le Livre Noir, la campagne « Pigiste, pas pigeon »...), d'information (Le guide du pigiste), de soutien (le Fonds pour le journalisme), de défense (les droits, les tarifs) et d'accompagnement juridique. Mais il n'existera pas sans l'implication des journalistes concernés. Un comité d'accompagnement, constitué de freelances a été associé au démarrage du projet, et les développements seront suivis par des chercheurs du département de journalisme de l'ULB.

Les fonctions

► **Le répertoire** a pour vocation de mentionner l'ensemble des journalistes indépendants membres de l'AJP. Chacun disposera d'une fiche de présentation très complète et précisera entre autres ses spécialisations, domaines d'activité, langue de travail... Objectif : permettre aux utilisateurs (sources, éditeurs, attachés de presse...) de trouver les journalistes à partir de plusieurs paramètres de recherche.

► **Le calculateur de pèges** permet au pigiste de calculer ce que coûterait à un éditeur une heure de travail pour un salarié du même do-

main d'activité (presse quotidienne, presse magazine, télévisions locales, radios et télévisions privées, audiovisuel public) et de l'expérience à faire valoir (débutant, 10 ans d'expérience, 20 ans d'expérience). Il s'agit d'avoir une référence pour négocier un tarif horaire décent. Cet outil indicatif fonctionne déjà en Norvège à l'initiative du syndicat des journalistes.

► **Les news** permettront de communiquer des infos relatives à la profession et l'agenda répertoriées les activités (formations, conférences, événements...) susceptibles d'intéresser les journalistes. Les membres de la plateforme pourront proposer des événements.

► Avec **la plateforme d'échange**, les freelances pourront augmenter leurs compétences et expériences en les mutualisant et en créant un réseau de ressources. Elle leur permettra également d'échanger entre eux des informations, des compétences, des expériences, des ressources, des tuyaux et échanges confidentiels, des petites annonces matériel ou ressources humaines... L'accès à la plateforme sera gratuit et restreint aux membres.

► **L'espace de financement participatif** a pour objectif d'offrir aux journalistes de nouvelles opportunités de financement (via le crowdfunding), de leur permettre de valoriser leur travail, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur indépendance (financière et journalistique).

► Enfin, **l'espace de commercialisation** sera créé pour vendre sur le marché belge et étranger (francophone et anglophone) les productions (papier, photo, tv, son) des journalistes membres. Un dispositif devra assurer la maîtrise des tarifs par les auteurs, l'entreprise étant, côté AJP, sans but lucratif.

Inscrivez-vous maintenant

Tous les journalistes indépendants, professionnels ou stagiaires, en ordre de cotisation à l'AJP pour 2015, sont invités à figurer dès maintenant dans le répertoire de www.journalistefreelance.be

LA PRODÉCURE :

1. Dans « l'espace membre », remplissez la fiche en y mentionnant un maximum d'informations demandées et n'oubliez pas votre photo.
 2. Une fois validée par l'AJP, votre fiche sera publiée.
 3. Vous recevrez de l'AJP un login et un mot de passe qui vous permettront de modifier en permanence vos données.
- La consultation du répertoire sera librement accessible par le public.

Prix du webdoc

Le reportage «Copa para quem?», réalisé par Maryse Williquet et soutenu par le Fonds pour le journalisme, a gagné le prix du webdocumentaire au 32^e Festival international du film d'environnement, en France.

Un nouveau journal ?

L'hommage à *Charlie Hebdo*, rendu par des rédacteurs et dessinateurs sous la forme d'un journal - n° zéro, 25 février 2015, 2,5€ - annonce-t-il la création d'une nouvelle publication satirique en Belgique ? Ce n'est pas l'en- vie qui manque à ses initiateurs, deux éditeurs qui avaient d'abord songé à un livre d'hommages. Une réunion avec le noyau dur des collaborateurs bénévoles devait décider de l'avenir de *Même pas peur*. Un n°1 est probable. Et si l'aventure se poursuit, ce sera pour un journal clairement ancré à gauche. « *La vraie gauche !* » précise Etienne Vanden Dooren.



Hommage

Thomas Busiau

L'amitié est toujours en détresse lorsqu'un ami part et que les autres restent. Pour la première fois depuis qu'il avait rejoint *Le Soir* en décembre 2010 en provenance de *La Dernière Heure/Les Sports*, Thomas Busiau a fait faux bond à la rédaction sportive, un matin du 16 février. Il nous a plantés là. Pas vraiment dans les habitudes de la maison pour un journaliste aussi fiable, aussi professionnel.

Il fallait donc s'en inquiéter. Du mouron, nous nous en sommes tous fait pendant un an et demi. Une période que Thomas a traversée avec une dignité inouïe, avec une force incroyable, avec une conviction inoxydable de sportif de très bon niveau. Sans jamais faire mystère du funeste destin que lui promettait cette tumeur au cerveau dont il a toujours ouvertement parlé depuis son apparition voici 17 mois. Durant la dernière quinzaine de sa vie, avec un regard qui saisissait encore la moindre nuance mais avec malheureusement un minimum de mots, il nous a convaincus d'accepter un destin qui paraît pourtant difficilement acceptable. A 31 ans à peine, Thomas est donc parti en paix comme il l'a écrit lors de son dernier message sur les réseaux sociaux. Fidèle à lui-même. Sûr de son fait. (Fr.L.)